

P. V. N° 15/AW
Affaire X
R.M.P.

Ruanda-Urundi
Procès-verbal de saisie.

72

L'an mil neuf cent cinquante huit, le vingt-neuf mars
Nous WOUTERS Arthur (Officier du Ministère Public)
(Officier de Police Judiciaire)
à compétence générale à Ruhengeri, verbalisant dans
l'affaire à charge de X

Nous trouvant à Ruhengeri, certifions avoir procédé ce jour à la saisie
des objets suivants, entre les mains du nommé Mutajyiri
trois cahiers, couverture jaune, avec la photo du Roi
inventaire sur feuilles + MC + transfert
du n° 6 sur 29

Nous avons présenté ces objets au détenteur qui les a reconnus et paraphés; après
quoi nous avons, avec le détenteur, marqué ces objets de la manière
suivante : 3 cahiers jaunes et 29 feuilles d'inventaire

Les objets saisis est sont inscrit au R.O.S. sous le n° 270

Le détenteur:

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'Officier de Police Judiciaire,

Dont acte

L'Officier du Ministère Public,

